

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-3665-2008
PHASE 1

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

CAUSE TARIFAIRE 2009
DE GAZIFÈRE INC.

GAZIFÈRE INC.

Demanderesse

-et-

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)

-et-

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA)

Intervenantes

ÉTUDE DU RAPPORT ANNUEL 2007 DE GAZIFÈRE INC.

Jacques Fontaine
Consultant en énergie

Préparé pour:
Stratégies Énergétiques (S.É.)
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

12 Juin 2008

TABLE DES MATIÈRES

1 - LE MANDAT	1
2 - LES RÉSULTATS 2007 DU PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE GAZIFÈRE	2
2.1 LES PRÉVISIONS DE 2007 SERVANT À LA COMPARAISON DES RÉSULTATS DE 2007 DU PGEÉ DE GAZIFÈRE INC.	2
2.2 LES PROGRAMMES DU SECTEUR RÉSIDENTIEL DU PGEÉ DE GAZIFÈRE INC.....	6
2.2.1 Le programme de générateurs d'air chaud.....	6
2.2.2 Le programme d'installation de thermostats programmables.....	7
2.2.3 Le programme de location de chauffe-eau	10
2.2.4 Le programme d'économie d'eau et de gaz (trousse).....	13
2.2.5 Le programme <i>Novoclimat</i>	13
2.2.6 Le programme de panneaux réflecteurs de chaleur	13
2.2.7 Le programme <i>Rénoclimat</i> (incluant outre <i>Rénoclimat</i> , <i>Analyse énergétique</i> et <i>Analyse énergétique et thermographique</i>)	14
2.2.8 Les programmes communautaires	14
2.2.9 Conclusion sur les programmes du secteur résidentiel.....	16
2.3 LES PROGRAMMES DU MARCHÉ COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL (CI) DU PGEÉ DE GAZIFÈRE INC.	17
2.3.1 Le programme <i>Appui aux initiatives – optimisation énergétique des bâtiments</i>	17
2.3.2 Le programme de chauffe-eau pour les PME (location).....	17
2.3.3 Le programme de chauffe-eau commercial (location).....	17
2.3.4 Le programme de chaudières efficaces.....	18
2.3.5 Le programme d'analyse thermographique	18
2.3.6 Conclusion sur les programmes du secteur commercial et institutionnel	19
2.4 LES FRAIS GÉNÉRAUX (TRONC COMMUN) DU PGEÉ DE GAZIFÈRE INC.....	19
2.5 CONCLUSION SUR LES RÉSULTATS 2007 DU PGEÉ DE GAZIFÈRE INC.	20
3 - LE SUIVI DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE PLUS DE 450 000 \$.....	21
3.1 LE RENFORCEMENT DU CHEMIN VANIER	21
3.2 L'ESCARPEMENT LIMBOUR	24

1

LE MANDAT

Le soussigné a reçu mandat, de la part de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, de produire une étude sur le rapport annuel 2007 de *Gazifère Inc.*, Phase 1, particulièrement en ce qui a trait aux résultats de son Plan global d'efficacité énergétique (PGEÉ) et quant au suivi de certains projets d'extension-renforcement de réseau.

Le présent rapport est le fruit de nos travaux et est remis à *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et à l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* afin que ceux-ci puissent le déposer comme faisant partie de leur preuve devant la Régie de l'énergie. Il s'inscrit en continuité avec nos études et rapports d'expertise déjà produits, lors des années antérieures, aux dossiers R-3446-2000, R-3464-2001, R-3489-2002, R-3514-2003, R-3537-2004, R-3587-2005, R-3621-2006 et R-3637-2007 de la Régie, particulièrement sur les programmes d'efficacité énergétique de *Gazifère inc.*

2

LES RÉSULTATS 2007 DU PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE GAZIFÈRE

2.1 LES PRÉVISIONS DE 2007 SERVANT À LA COMPARAISON DES RÉSULTATS DE 2007 DU PGEÉ DE GAZIFÈRE INC.

Nous avons remarqué que *Gazifère inc.*, dans son rapport annuel 2007 déposé à la Régie, compare les résultats de 2007 de son *Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ)* avec une prévision quelque peu différente du budget prévisionnel qui avait été approuvé par la Régie au dossier R-3637-2007 dans ses décisions D-2006-158, D-2007-03 et D-2007-03 R.

Tableau 1
Prévisions du PGEÉ 2007 de *Gazifère inc.*

	Budget prévisionnel 2007 approuvé par la Régie Dossier R-3587-2005, Phase 2 Décisions D-2007-3 et D-2007-3R, page 11 (26-01-2007) et page 4 (19-03-2007)			Prévisions 2007 utilisées par <i>Gazifère inc.</i> pour la comparaison de ses résultats de 2007 Dossier R-3665-2008, Phase 1, Pièce B-1, GI-9, Document 1.1, page 1 (25-04-2008)		
Programme	Nombre de participants	Économies prévues (m ³)	Budget prévu (\$)	Nombre de participants	Économies prévues (m ³)	Budget prévu (\$)
SECTEUR RÉSIDENTIEL						
Générateur d'air chaud existant (achat)	130	61 789	13 000	130	61 789	13 000
Générateur d'air chaud existant (location)	15	9 574		15	9 574	
Générateur d'air chaud NC (location)	600	155 700	0	600	31 140	0
Sous total générateur d'air chaud	745	227 063	13 000	745	102 503	13 000
Thermostat (achat)	120	20 826	4 800	120	20 826	4 800
Thermostat (location)	1 750	341 250	70 000	1 750	341 250	70 000
Thermostat NC (location)	600	117 000	9 000	600	117 000	9 000
Sous total thermostat	2 470	479 076	83 800	2 470	479 076	83 800
Chauffe-eau (location)	0	0	0	0	0	0
Trousse - Pomme de douche	65	5 441	325	65	5 441	325
Trousse - Aérateurs de débit	90	1 377	225	90	1 377	225
Trousse - Isolant à tuyaux	95	1 425	95	95	1 425	95
Trousse - Abaissement de la temp. du chauffe-eau	680	61 200		680	61 200	
Sous total trousse	930	69 443	645	930	69 443	645

Régie de l'énergie - Dossier R-3665-2008, Phase 1
Rapport annuel 2007 de Gazifère inc.

	Budget prévisionnel 2007 approuvé par la Régie Dossier R-3587-2005, Phase 2 Décisions D-2007-3 et D-2007-3R, page 11 (26-01-2007) et page 4 (19-03-2007)			Prévisions 2007 utilisées par <i>Gazifère inc.</i> pour la comparaison de ses résultats de 2007 Dossier R-3665-2008, Phase 1, Pièce B-1, Gl-9, Document 1.1, page 1 (25-04-2008)		
Novoclimat	60	40 500	236 100	60	40 500	236 100
Installation de panneaux réflecteurs de chaleur (Uni.)	40	12 360	10 400	40	12 360	10 400
Installation de panneaux réflecteurs de chaleur (Multi)	40	8 720	6 000	40	8 720	6 000
Sous-total panneaux	80	21 080	16 400	80	21 080	16 400
Analyse énergétique	35	13 446	7 000	35	13 446	7 000
Analyse énergétique et thermographique	7	4 018	1 750	7	4 018	1 750
Sous total analyse	42	17 464	8 750	42	17 464	8 750
Programme communautaire	60	6 600	15 270	60	6 600	15 270
Programme communautaire (thermostats programmables)	60	11 700	4 800	60	11 700	4 800
Programme communautaire (panneaux)	20	4 360	4 000	20	4 360	4 000
Sous total Communautaire	140	22 660	24 070	140	22 660	24 070
Rénovation	7	4 900	4 900	7	4 900	4 900
Sous-total résidentiel	4 474	882 186	387 665	4 474	757 626	387 665
SECTEUR COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL						
Appui aux initiatives - Optimisation énergétique des bâtiments	30	300 000	75 000	30	300 000	75 000
Chauffe-eau PME (location)	0	0	0	0	0	0
Chauffe-eau commercial (location)	20	14 000	0	20	14 000	0
Chaudières efficaces	7	21 777	23 219	7	21 777	23 219
Analyse thermographique	7	35 000	10 500	7	35 000	10 500
Sous total commercial et institutionnel	64	370 777	108 719	64	370 777	108 719
TOTAL DES PROGRAMMES	4 538	1 252 963	496 384	4 538	1 128 403	496 384
TRONC COMMUN (Gestion, Communications, Évaluation)			135 000			135 000
TOTAL	4 538	1 252 963	631 384	4 538	1 128 403	631 384

L'écart entre les deux prévisions 2007 du PGEÉ de *Gazifère inc.* résulte du fait que celle-ci a révisé à la baisse sa prévision des économies de gaz résultant de son programme *Générateur d'air chaud*, aux fins de la comparaison de ses résultats au présent rapport annuel.

La prévision de 2007 de ce programme comportait en effet une erreur.

La Régie avait toutefois refusé la correction de cette erreur en raison de la tardiveté des représentations de *Gazifère inc.*, tel qu'il appert de la décision D-2007-03 rendue le 26 janvier 2007 :

**RECTIFICATION DES OBJECTIFS DU PROGRAMME GÉNÉRATEUR D'AIR
 CHAUD CERTIFIÉS ENERGY STAR**

Selon Gazifère inc. :

« En ce qui concerne le programme Générateur d'air chaud certifiés Energy Star, [Gazifère] a noté que dans le tableau de la page 35, le budget volumétrique total pour l'année 2007, au montant de 22 063 m³, est inexact. En effet, les économies annuelles pour le volet Location : nouvelle construction devraient être de l'ordre de 31 140 m³ plutôt que de 155 700 m³ pour un budget volumétrique total de 102 503 m³. [...]

Nous demandons donc à la Régie de rectifier la Décision afin que le budget volumétrique de l'année 2007 relatif à ce programme, tel qu'il apparaît dans le tableau de la page 35, reflète ladite décision. »¹

Dans sa preuve, Gazifère fait pourtant état, pour le programme Générateur d'air chaud, en 2007, d'économies annuelles de 61 789 m³ pour l'achat (marché existant), de 9 574 m³ pour la location (marché existant) et de 155 700 m³ pour la location (nouvelle construction)². Il convient cependant de mentionner que la pièce transmise par Gazifère en date du 23 août 2006 n'inclut pas d'amendement pour les projections de 2007. Ces dernières sont toujours en date du 31 mai 2006.

Dans ce contexte, la Régie ne peut procéder à une rectification de la Décision qui est conforme à la preuve soumise par le distributeur.³

Nous rétablissons donc ci-après au tableau 2 une comparaison présentant les résultats du rapport annuel de 2007 du PGEÉ de *Gazifère inc.* en rapport avec la prévision de 2007 de ce même PGEÉ telle qu'elle avait été approuvée par la Régie. Nous ferons toutefois preuve de souplesse dans nos commentaires portant spécifiquement sur le programme *Générateur d'air*

¹ Cité dans le texte : [GAZIFÈRE INC., Dossier R-3587-2005,] Pièce B-48-Lettre du 20 décembre 2006 de Gazifère, page 4.

² Cité dans le texte : [GAZIFÈRE INC., Dossier R-3587-2005,] Pièce B-27-GI-4, document 6.2 révisé, page 6.

³ **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-3637-2007, Phase 2, Décision D-2007-03, page 9. Caractère gras dans le texte.

chaud, compte tenu des représentations de *Gazifère inc.* mentionnées ci-dessus à l'effet que les prévisions de 2007 comportaient une erreur à la hausse.

Tableau 2

Comparaison des résultats 2007 du PGEÉ de *Gazifère inc.* avec la prévision qui avait été approuvée par la Régie

	Budget prévisionnel 2007 approuvé par la Régie Dossier R-3587-2005, Phase 2 Décisions D-2007-3 et D-2007-3R, page 11 (26-01-2007) et page 4 (19-03-2007)			Résultats 2007 de <i>Gazifère inc.</i> Dossier R-3665-2008, Phase 1, Pièce B-1, GI-9, Document 1.1, page 1 (25-04-2008)		
Programme	Nombre de participants	Économies prévues (m ³)	Budget prévu (\$)	Nombre de participants	Économies prévues (m ³)	Budget prévu (\$)
SECTEUR RÉSIDENTIEL						
Générateur d'air chaud existant (achat)	130	61 789	13 000	115	54 660	11 500
Générateur d'air chaud existant (location)	15	9 574		55	35 104	0
Générateur d'air chaud NC (location)	600	155 700	0	785	40 742	0
Sous total générateur d'air chaud	745	227 063	13 000	955	130 505	11 500
Thermostat (achat)	120	20 826	4 800	226	39 222	9 040
Thermostat (location)	1 750	341 250	70 000	258	50 310	10 320
Thermostat NC (location)	600	117 000	9 000	450	87 750	6 750
Sous total thermostat	2 470	479 076	83 800	934	177 282	26 110
Chauffe-eau (location)	0	0	0	2 580	113 520	0
Trousse - Pomme de douche	65	5 441	325	211	17 661	1 055
Trousse - Aérateurs de débit	90	1 377	225	203	3 106	508
Trousse - Isolant à tuyaux	95	1 425	95	195	2 925	195
Trousse - Abaissement de la temp. du chauffe-eau	680	61 200		1 199	107 910	0
Sous total trousse	930	69 443	645	1 808	131 602	1 758
Novoclimat	60	40 500	236 100	49	33 075	156 800
Installation de panneaux réflecteurs de chaleur (Uni.)	40	12 360	10 400	5	995	1 268
Installation de panneaux réflecteurs de chaleur (Multi)	40	8 720	6 000	19	3 223	4 054
Sous-total panneaux	80	21 080	16 400	24	4 218	5 322
Analyse énergétique	35	13 446	7 000	57	21 897	11 400
Analyse énergétique et thermographique	7	4 018	1 750	0	0	0
Sous total analyse	42	17 464	8 750	57	21 897	11 400

	Budget prévisionnel 2007 approuvé par la Régie Dossier R-3587-2005, Phase 2 Décisions D-2007-3 et D-2007-3R, page 11 (26-01-2007) et page 4 (19-03-2007)			Résultats 2007 de Gazifère inc. Dossier R-3665-2008, Phase 1, Pièce B-1, GI-9, Document 1.1, page 1 (25-04-2008)		
Programme communautaire	60	6 600	15 270	19	2 090	4 836
Programme communautaire (thermostats programmables)	60	11 700	4 800	7	1 365	560
Programme communautaire (panneaux)	20	4 360	4 000	1	218	200
Sous total Communautaire	140	22 660	24 070	27	3 673	5 596
Rénovation	7	4 900	4 900	11	6 637	6 637
Sous-total résidentiel	4 474	882 186	387 665	6 445	622 409	225 122
SECTEUR COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL						
Appui aux initiatives - Optimisation énergétique des bâtiments	30	300 000	75 000	19	330 002	73 412
Chauffe-eau PME (location)	0	0	0	15	735	0
Chauffe-eau commercial (location)	20	14 000	0	16	11 200	0
Chaudières efficaces	7	21 777	23 219	19	129 200	75 000
Analyse thermographique	7	35 000	10 500	5	6 833	2 050
Sous total commercial et institutionnel	64	370 777	108 719	74	477 970	150 462
TOTAL DES PROGRAMMES	4 538	1 252 963	496 384	6 519	1 100 379	375 584
TRONC COMMUN (Gestion, Communications, Évaluation)			135 000			170 019
TOTAL	4 538	1 252 963	631 384	6 519	1 100 379	545 603

Les résultats sont étudiés ci-après.

2.2 LES PROGRAMMES DU SECTEUR RÉSIDENTIEL DU PGEÉ DE GAZIFÈRE INC.

2.2.1 Le programme de générateurs d'air chaud

Avec 130 105 m³ d'économies de gaz en 2007, le programme *Génératrices à air chaud* n'a pas atteint les prévisions de 227 063 m³ pour 2007 qui avaient été approuvées par la Régie. Ce résultat dépasse toutefois les prévisions révisées de 102 503 m³ que *Gazifère inc.* avait tenté en vain de faire accepter en janvier 2007.

Avec 965 participants, contre une prévision de 745 participants, les résultats du programme sont également supérieurs à la prévision.

En 2006, ce programme n'avait comporté que 662 participants, représenta des économies de gaz de 71 813 m³, soit 55 % des résultats que nous constatons maintenant en 2007. ⁴

Nous sommes donc d'avis que le programme évolue très bien, malgré l'apparence de résultats plus faibles qui résulte de l'erreur à la hausse (selon *Gazifère inc.*) que comportaient les prévisions de 2007 approuvées par la Régie.

2.2.2 Le programme d'installation de thermostats programmables

Globalement, ce programme a atteint 37 % de son objectif d'économies de gaz de 479 076 m³. C'est douze (12) fois mieux qu'en 2006, alors que objectifs étaient identiques à ceux de objectifs 2007 mais les résultats n'avaient été que de 12 657 m³, soit 3 % de l'objectif. ⁵

C'est le volet du programme relatif aux thermostats pour les appareils de chauffage en location dans le marché déjà existant qui pousse les résultats à la baisse en 2007, ce volet n'ayant atteint que 15 % de son objectif.

La Régie de l'énergie, *Gazifère inc.* et les intervenants sont tous conscients de ce problème, qui perdure depuis plusieurs années.

Ainsi au dossier R-3637-2007 *Gazifère inc.* proposait, pour les clients qui sont déjà locataires d'un générateur d'air chaud (volet location / marché existant), d'installer, systématiquement, sans frais pour le client, un thermostat programmable lors des visites de service. Selon *Gazifère inc.* les clients de ce marché seraient peu réceptifs à payer pour un thermostat, alors que la fourniture est en location. ⁶ Le soussigné constatait que le programme *Installation de thermostats programmables* pour ce secteur de marché ne fonctionne pas dans les conditions actuelles et recommandait d'approuver le changement proposé par *Gazifère inc.* Le soussigné s'appuyait notamment sur les tests économiques présentés par le distributeur en comparant les résultats pour les thermostats programmables à ceux pour le programme *Générateur d'air chaud certifié Energy Star* et concluait que la subvention proposée était acceptable. ⁷

⁴ **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3621-2006, Pièce GI-4, Document 1.1, page 1.

⁵ **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce B-1, GI-9, Document 1.1, page 1.

GAZIFÈRE INC., Dossier R-3621-2006, Pièce GI-4, Document 1.1, page 1.

⁶ **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3637-2007, Pièce GI-16, Document 1, page 13 (2^e, 3^e et 4^e parag.) et page 19 (2^e parag.).

RÉGIE DE L'ÉNERGIE, Dossier R-3637-2007, Décision D-2007-130, page 30.

⁷ **Jacques FONTAINE (pour Stratégies Énergétiques et l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique SÉ-AQLPA)**, Dossier R-3637-2007, Pièce C-2-6, SÉ-AQLPA-1, Document 1, pages 2, 6, 7, 12-13.

Pour l'instant, le régulateur n'a pas accepté le changement proposé. Les explications de *Gazifère inc.* sur les insuccès du programme actuel n'ont pas convaincu la Régie. Selon le Tribunal, le Distributeur n'a pas identifié la barrière réelle empêchant le programme de fonctionner. De plus, *Gazifère inc.* avait reconnu qu'elle pourrait améliorer son site *Internet* afin de donner des exemples concrets d'économie, en termes de volume et de coût, pour différents cas types de consommation et, ainsi, donner au client un meilleur aperçu de l'avantage de l'installation d'un thermostat programmable. La Régie souligne que, même si le participant loue son appareil de chauffage, il n'en demeure pas moins que dans une grande proportion, il est propriétaire du bâtiment et donc du thermostat. En conséquence, pour l'année témoin 2008, le Tribunal a refusé les modalités de subvention du volet location / marché existant du programme Installation de thermostats programmables proposées par *Gazifère inc.* Celle-ci s'est par ailleurs engagée procéder à l'évaluation du programme *Installation de thermostats programmables* dans sa cause tarifaire 2009, ce qui selon la Régie pourrait fournir des éléments pouvant l'amener à revoir sa position dans un prochain dossier tarifaire.⁸

C'est dans ce cadre que *Gazifère inc.* procède pour l'instant à tenter d'améliorer la performance du volet location (marché existant) de ce programme en développant davantage ses outils de communication, comme elle nous l'a précisé, en réponse à nos questions écrites :

En 2008, Gazifère a intensifié ses efforts de promotion à l'égard du programme de thermostats programmables, volet location. De nouvelles activités ont également été ajoutées au plan de communication.

Dans un premier temps, Gazifère a axé sa stratégie de communication vers de nouvelles activités de promotion et de sensibilisation visant d'abord à faire connaître les avantages d'installer et de programmer un thermostat programmable telles que :

- L'encart promotionnel du programme a été modifié de façon à mettre en valeur quelques conseils de programmation;*
- Une capsule d'information télé de 30 secondes, sur les avantages d'utiliser un thermostat programmable, a été diffusée sur les ondes de TVA-CHOT de janvier à mars 2008;*
- Un dépliant expliquant en quelques étapes simples le mode d'utilisation du thermostat et les avantages d'une bonne utilisation a été conçu. Ce dépliant a été remis à tous les participants du programme ;*

RÉGIE DE L'ÉNERGIE, Dossier R-3637-2007, Décision D-2007-130, page 30.

⁸ RÉGIE DE L'ÉNERGIE, Dossier R-3637-2007, Décision D-2007-130, pages 30-31.

- Ce mode d'utilisation a également été affiché sur notre site Web;
- Promotion du programme dans le cadre du Salon ExpoHabitat et du Salon de l'efficacité énergétique.

S'ajoutent également à ces nouvelles activités différentes activités promotionnelles qui ont été maintenues et intensifiées depuis l'an dernier :

- Comme en 2007, quelques jours avant l'appel de prise de rendez-vous pour le nettoyage prévu de l'appareil de chauffage en location, une lettre et un encart promotionnel présentant l'offre de thermostat programmable ont été postés à chaque client (3 381 clients);
- Au moment de l'appel de sollicitation pour la prise de rendez-vous pour le nettoyage prévu, un rappel de l'offre d'installation du thermostat programmable est fait aux clients. L'argumentaire téléphonique développé en 2007 continuera d'être utilisé en 2008 par notre entrepreneur en service;
- Promotion du programme par le biais de l'Info Gaz « Spécial efficacité énergétique » du mois de février 2008 (édition bilingue) distribué aux 33 000 clients de Gazifère;
- Poursuite de la promotion du programme dans la section Nos Programmes d'efficacité énergétique de notre site web.

Nous sommes persuadés qu'une meilleure connaissance du produit combinée à nos efforts ainsi qu'à ceux des autres distributeurs d'énergie pour mieux faire connaître les avantages d'utiliser un thermostat programmable vont inciter davantage les consommateurs à adopter cette mesure d'économie d'énergie et que nous sommes confiants d'en voir les effets sur les résultats réels de 2008.⁹

Nous encourageons évidemment *Gazifère inc.* à mettre en oeuvre ces efforts promotionnels. Comme des démarches de communication sont déjà en cours, les résultats des premiers mois de 2008 qui seront disponibles lors de l'étude de la cause tarifaire de 2009 de *Gazifère inc.* permettront de déterminer si celles-ci suffisent à relancer le volet location (marché existant) du programme de thermostats. L'évaluation du programme sera également simultanément disponible. Ces outils permettront ensemble à la Régie et aux participants d'examiner si les barrières à la pénétration du volet du programme subsistent, si les causes peuvent en être

⁹ **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce GI-12, Document 1, pages 3, 4 et 5, Réponses de Gazifère aux questions 3a, 3b et 3c de la demande de renseignements numéro 1 de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).

identifiés et quels sont les mesures optimales qui peuvent être prises pour en assurer un meilleur succès.

Nous soulignons l'importance du programme d'installation de thermostats programmables car, comme tous les programmes qui visent des gains de chauffage, il est exempt d'effets croisés. Ses gains sont directs.

2.2.3 Le programme de location de chauffe-eau

Nous encourageons *Gazifère inc.* à continuer d'appliquer une politique interne qui consiste à ne louer que des chauffe-eau dont le rendement énergétique soit supérieur à celui prescrit par les normes actuelles.¹⁰

L'établissement d'objectifs d'efficacité énergétique chez *Gazifère inc.* pour de telles locations est toutefois ardu car le gouvernement du Québec persiste à retarder l'adoption de nouvelles normes à ce sujet. *Gazifère inc.* n'avait donc planifié aucune économie d'énergie résultant de telles locations en 2007 car elle anticipait que l'Agence de l'efficacité énergétique rehausserait pour cette année les standards de rendement énergétique de ces appareils. Or comme, dans les faits, ces nouvelles normes n'ont toujours pas été adoptées, *Gazifère inc.* a installé et a donc comptabilisé 113 520 m³ d'économies de gaz pour les 2 580 chauffe-eau à haut rendement énergétique qu'elle a installé en 2007.¹¹

Nous nous sommes interrogés sur la pertinence de ce programme chez *Gazifère inc.* étant donné que Gaz Métro a retiré le programme de chauffe-eau efficaces résidentiels de son PGEÉ en 2004 en raison de l'adoption de certaines normes de base par le gouvernement fédéral :

PE105 - Chauffe-eau efficace [NDLR: PGEE de Gaz Métro]

Description du programme

Ce programme fait la promotion d'appareils de 75 000 Btu/h et moins présentant les niveaux d'efficacité déterminés par la formule suivante : 0,68 – 0,0005 V (où V représente le volume de stockage en litres). Le facteur énergétique (FE) minimal tel qu'établi par le Guide d'interprétation du Règlement sur l'efficacité énergétique du Canada² est de 0,62 - 0,0005 V. Ainsi, pour un chauffe-eau de 30 gallons, la norme est de 0,56 tandis que le FE exigé par SCGM est de 0,62.

¹⁰ **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce B-1, GI-9, Document 1, pages 4-5 : Location de chauffe-eau résidentiels efficaces.

¹¹ **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce B-1, GI-9, Document 1, pages 4-5 : Location de chauffe-eau résidentiels efficaces.

Ce programme s'adresse aux bâtiments existants ainsi qu'à la nouvelle construction et peut intéresser à la fois les clients existants de SCGM et les nouveaux clients.

Faits saillants

Le nouveau niveau de réglementation dicté par le gouvernement fédéral entrera en vigueur en janvier 2004. Cette nouvelle norme rejoint presque celle du programme de SCGM, soit 0,67 – 0,0005 V.

À l'entrée en vigueur de ce nouveau niveau de réglementation, les économies deviennent naturelles ou si l'on veut, tendancielle. SCGM devra retirer ce programme jusqu'à ce qu'un nouveau niveau d'efficacité soit disponible sur le marché. Actuellement, seuls les chauffe-eau à condensation permettent de battre ce niveau.¹²

Gazifère inc., en réponse à notre question écrite a alors précisé ce qui suit :

Question SÉ-AQLPA-3 a) :

[...] Veuillez vérifier et valider quelles sont les normes gouvernementales en vigueur pour les chauffe-eau efficaces durant toute l'année 2007, en déposant ces normes, en fournissant les références appropriées et en spécifiant quelle est l'autorité qui a adopté ces normes.

Réponse de Gazifère à la question SÉ-AQLPA-3a) :

La norme gouvernementale en vigueur pour les chauffe-eau efficaces durant toute l'année 2007 était la norme CSA-P.3-04, « Méthode d'essai pour mesurer la consommation d'énergie et déterminer le rendement des chauffe-eau au gaz ».

L'autorité qui a adopté cette norme est l'Association canadienne de normalisation et elle est applicable aux chauffe-eau au gaz en vertu du Règlement modifiant le Règlement sur l'efficacité énergétique (C.P. 2004-965, 1^{er} septembre 2004). Ce règlement a modifié la partie 1 de l'annexe I du Règlement sur l'efficacité énergétique (DORS/94-651) par l'ajout d'un article qui stipule que la norme CSA-P.3-04 s'applique pour un chauffe-eau au gaz à partir du 1^{er} juillet 2004 et que le facteur énergétique (FE) se calcule avec la formule suivante :

FE = 0,67-0,0005V, où V = volume nominale en litres.

¹² **GAZ MÉTRO**, Dossier R-3510-2003, Pièce SCGM-9, Document 1, pages 37-38.

Question SÉ-AQLPA-3 b) :

Quel est le rendement énergétique supérieur des chauffe-eau considérés aux fins du programme Location de chauffe-eau résidentiels efficaces de Gazifère Inc.

Réponse de Gazifère à la question SÉ-AQLPA-3 b) :

Le modèle majoritairement installé est le UG50-65LFPV-N1U de Giant Inc., un chauffe-eau de 189 litres dont le FE = 0,59.

Question SÉ-AQLPA-3 c) :

Veuillez rappeler à partir de quel rendement standard du marché (chauffe-eau d'efficacité standard) les gains énergétiques sont calculés en 2007 aux fins du programme Location de chauffe-eau résidentiels efficaces de Gazifère Inc.

Réponse de Gazifère à la question SÉ-AQLPA-3 c) :

$FE = 0,67 - 0,0005 * 189 = 0,5755.$

Nous concluons donc que le programme de chauffe-eau de Gazifère inc. était toujours justifié en 2007 compte tenu des normes de base existantes.

Il n'est par ailleurs pas à exclure que les motifs ayant amené Gaz Métro à cesser de comptabiliser dans son PGEÉ ses locations de chauffe-eau résidentiels puissent s'expliquer par la différence des équipements entre ces deux distributeurs et donc à leur performance énergétique différente. C'est toutefois devant un autre forum qu'est ou qu'aura à être examinée la pertinence pour Gaz Métro d'avoir un non, au sein de son PGEÉ, un programme comptabilisant les gains d'efficacité des chauffe-eau qu'elle loue. Cela n'affecte pas Gazifère inc., dont le programme reste pertinent.

2.2.4 Le programme d'économie d'eau et de gaz (trousse)

Pour le programme d'économie d'eau et de gaz (trousse), les efforts promotionnels de *Gazifère inc.* ont porté fruit : les résultats de 131 602 m³ en 2007 sont près du double de l'objectif de 69 443 m³.

En 2006, les économies de gaz résultant de ce programme n'avaient été que de 60 239 m³.¹³ Ceux-ci ont donc été plus que doublés (croissance de 219 %).

2.2.5 Le programme Novoclimat

En 2007, seul 82 % de l'objectif de 60 participants a été atteint, soit 42 participants. *Gazifère inc.* explique ce résultat moindre que prévu en évoquant des retards dans le processus d'accréditation mis en place par l'Agence de l'efficacité énergétique (AEE).

Malgré cette explication, le résultat reste décevant puisque quelques 37 résidences *Novoclimat* en chantier en 2006 n'ont été homologuées qu'après la fin de l'année 2006 et ont donc vraisemblablement été comptabilisées en 2007. Les résultats de 2007 du programme *Novoclimat* n'ajoutent donc guère plus que ces 37 résidences qui avaient déjà été en chantier en 2006.¹⁴

Les 42 participants enregistrés en 2007 sont toutefois plus du double que le nombre de participants (18) *Novoclimat* enregistrées en 2006 sous ce programme.

2.2.6 Le programme de panneaux réflecteurs de chaleur

Ce programme est en déclin marqué.

En 2006, il avait connu 48 participants.

En 2007, non seulement l'objectif plus élevé de 80 participants n'a pas été atteint, mais la performance de ce programme est même de moitié celle de 2006, soit 24 participants seulement. Par rapport aux objectifs de 2007, seulement 30 % de la participation prévue a été atteinte (24 participants réels contre 80 participants prévus) et seulement 20 % de l'objectif volumétrique (4218 m³ de gains réels contre 21 080 m³ de gains prévus).¹⁵

¹³ GAZIFÈRE INC., Dossier R-3665-2008, Document 1.1, page 1; Pièce GI-9, Document 1, page 5.

GAZIFÈRE INC., Dossier R-3621-2006, Pièce GI-4, Document 1.1, page 1.

¹⁴ GAZIFÈRE INC., Dossier R-3665-2008, Document 1.1, page 1; Pièce GI-9, Document 1, page 5.

GAZIFÈRE INC., Dossier R-3621-2006, Pièce GI-4, Document 1.1, page 1.

¹⁵ GAZIFÈRE INC., Dossier R-3665-2008, Document 1.1, page 1; Pièce GI-9, Document 1, page 6.

GAZIFÈRE INC., Dossier R-3621-2006, Pièce GI-4, Document 1.1, page 1.

Les résultats du volet unifamilial sont particulièrement faibles (13 % des prévisions, contre une atteinte 48 % des résultats dans le multifamilial). Il est à noter qu'en 2006 aussi, 45 des 48 participants au programme étaient des multifamiliaux.

La question qui se pose consiste donc à vérifier si le marché de *Gazifère inc.* pour l'installation des panneaux réflecteurs de chaleur est saturé.

2.2.7 Le programme Rénoclimat (incluant outre Rénoclimat, Analyse énergétique et Analyse énergétique et thermographique)

Si l'on fait abstraction du volet de l'analyse thermographique qui ne connaît aucun succès (et qui est depuis lors abandonné), les programmes du groupe *Rénoclimat*, offerts par l'Agence de l'efficacité énergétique (AEÉ) en collaboration avec le gouvernement fédéral, ont dépassé leurs objectifs de 22 364 m³ en 2007 chez *Gazifère inc.* par une marge de 28 % pour atteindre 28 534 m³.

Les résultats de 2006 étaient cependant considérablement supérieurs, à 64 155 m³, tous attribuables à l'analyse énergétique.

Comme le marché pour ce programme est évidemment loin d'être saturé, ses objectifs annuels mériteraient donc vraisemblablement d'être réévalués à la hausse lors d'une prochaine cause tarifaire de *Gazifère inc.* (ou une cause des programmes d'efficacité énergétique de l'AEÉ le cas échéant).

2.2.8 Les programmes communautaires

Les programmes communautaires de *Gazifère inc.* ne décollent pas. Ils n'ont atteint, en 2007 que 16 % de leurs objectifs volumétriques (3673 m³ contre 22 660 m³) et 19 % de leurs objectifs de participation (27 contre 140).¹⁶

En 2006, les résultats étaient faibles, également, quoique quelque peu meilleurs : 21 % des résultats avaient été atteints en volume (3 945 m³ contre 18 520 m³) et 28 % des résultats en participation (32 contre 115).

Gazifère inc. est consciente de ces difficultés et, en réponse à notre demande de renseignement écrite, a indiqué envisager les mesures suivantes pour améliorer les résultats de ses programmes communautaires en efficacité énergétique :

¹⁶ **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce GI-9, Document 1.1, page 1; Pièce GI-9, Document 1, page 5.
GAZIFÈRE INC., Dossier R-3621-2006, Pièce GI-4, Document 1.1, page 1.

Réponse de Gazifère à la question SÉ-AQLPA-5 a) :

Depuis le 1^{er} avril 2008, l'AEÉ est devenue responsable du programme Éconologis. Cependant, comme à chaque année, Gazifère travaille en étroite collaboration avec l'AEÉ ainsi qu'avec l'ACEF de l'Outaouais pour promouvoir le programme communautaire offert aux ménages à faible revenu.

Voici la liste des activités promotionnelles entreprises par Gazifère en 2008 qui aideront à atteindre les objectifs fixés :

- Information sur le programme diffusée dans le cadre d'un reportage sur l'efficacité énergétique à la télévision communautaire TVC 22;
- Lors de la visite de l'expert en efficacité énergétique, remettre à l'occupant un encart qui expliquera les avantages d'un thermostat programmable;
- En collaboration avec l'ACEF, promouvoir le programme auprès des organismes de soutien de la région par le biais de visite informative;
- Ajout du dépliant produit par l'AEÉ dans les trousseaux d'économies d'eau chaude remises gratuitement aux clients;
- Promotion du programme lors du salon Expohabitat et du Salon de l'efficacité énergétique.

S'ajoutent également à ces nouvelles activités différentes activités promotionnelles qui ont été maintenues et intensifiées depuis l'an dernier :

- Promouvoir le programme dans la section Nos Programmes d'efficacité énergétique de notre site Internet. Les coordonnées de l'Agence de l'efficacité énergétique y sont donnés;
- Promouvoir le programme par le biais de l'Info Gaz « Spécial efficacité énergétique » du mois février 2008 et dans l'Info Gaz du mois de septembre 2008 (édition bilingue) distribué aux 33 000 clients de Gazifère;
- Distribuer le dépliant du programme Éconologis de l'AEÉ à la réception de Gazifère;
- Via notre service de crédit, informer les clients en difficultés de paiement du programme et poster le dépliant aux clients qui se qualifient;
- Diffuser un message promotionnel sur le babillard électronique de la télévision communautaire TVC 22;
- Envoyer un communiqué visant à promouvoir les programmes s'adressant aux ménages à faible revenu de la région aux organismes de soutien;

- ❑ *Insérer le dépliant du programme produit par l'Agence de l'efficacité énergétique dans les 1 200 paniers de Noël que distribue la Saint-Vincent-de-Paul de Gatineau aux ménages à faible revenu;*
- ❑ *Acheter des publicités dans le journal La Revue du samedi - Hebdo régional de l'Outaouais.*¹⁷

Les objectifs de ces programmes ont toutefois été revus à la baisse en 2008.¹⁸

Nous sommes donc préoccupés par l'évolution des programmes communautaires. Comme la Régie le soulignait dans sa décision D-2007-130 du dossier R-3637-2007, *Gazifère inc.* ne parvient pas à rejoindre sa clientèle à faibles revenus et ne parvient pas à dépenser les sommes qui lui sont allouées pour les programmes communautaires.¹⁹ Un suivi est déjà prévu lors de la cause tarifaire 2009 de *Gazifère inc.*²⁰; ce suivi devrait être l'occasion pour la Régie et les participants de tenter de mieux identifier l'ampleur de la clientèle qui serait admissible et les barrières qui semblent empêcher les programmes de la rejoindre.

2.2.9 Conclusion sur les programmes du secteur résidentiel

Globalement, le secteur résidentiel a atteint 70 % (260 477 m³ de moins que prévu) de ses objectifs volumétriques et 58 % du budget prévu a été dépensé. Les objectifs auraient d'ailleurs été dépassés si l'on faisait abstraction du programme d'installation de thermostats programmables (volet marché existant- location) qui explique à lui seul une différence de 290 940 m³ dans les résultats (écart entre les 50 310 m³ réalisés et les 341 250 m³ prévus).

Nous sommes donc en général satisfaits des résultats du PGEÉ de *Gazifère inc.* au secteur résidentiel.

¹⁷ **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce GI-12, Document 1, pages 7 et 8, Réponses de *Gazifère inc.* à la question 5a de la demande de renseignements numéro 1 de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*.

¹⁸ **GAZIFÈRE INC.**, Dossier -3637-2007, Pièce B-8-GI-16, document 1, page 33.

RÉGIE DE L'ÉNERGIE, Dossier R-3637-2007, Décision D-2007-130, pages 33-34.

¹⁹ **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-3637-2007, Décision D-2007-130, pages 33-34.

²⁰ **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-3637-2007, Décision D-2007-130, page 34.

2.3 LES PROGRAMMES DU MARCHÉ COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL (CI) DU PGEÉ DE GAZIFÈRE INC.

2.3.1 Le programme Appui aux initiatives – optimisation énergétique des bâtiments

En 2007, le programme *Appui aux initiatives- optimisation énergétique des bâtiments* a dépassé de 30 002 m³ son objectif de 300 000 m³ pour atteindre des résultats de 330 002 m³ avec seulement 19 participants, dont 17 proviennent de la *Commission solaire des Draveurs*.

Comparativement, en 2006, un seul client participant avait permis d'économiser 175 727 m³.²¹

Nous serions plus à l'aise si le nombre de participants indépendants à ce programme était plus élevé, mais nous constatons que les résultats 2007 sont très bons.

2.3.2 Le programme de chauffe-eau pour les PME (location)

Aucune prévision n'avait été faite pour ce programme en 2007 car *Gazifère inc.* anticipait que les normes de base seraient rehaussées par le gouvernement du Québec, ce qui n'a pas été fait.

Ce programme a permis d'obtenir en 2007 des résultats de 735 m³ amenés par 17 participants. En 2006 les résultats avaient été de 245 m³ ce qui représentait 50 % de l'objectif de 2006.²²

Comme pour le programme équivalent du secteur résidentiel, nous réitérons notre appui à *Gazifère inc.*, sur le maintien de ce programme.

2.3.3 Le programme de chauffe-eau commercial (location)

Ce programme qui n'est pas commenté par *Gazifère inc.* a rencontré, en 2007, 80 % de son objectif volumétrique de 14 000 m³, soit 11 200 m³. En 2006, *Gazifère inc.* avait réalisé des gains d'efficacité de 23 100 m³ avec ce programme alors que l'objectif en était aussi de 14 000 m³.²³

Il s'agit donc d'une baisse de plus de 50 % des gains en 2007 qui mériterait d'être expliquée par *Gazifère inc.*

²¹ GAZIFÈRE INC., Dossier R-3665-2008, Pièce GI-9, Document 1.1, page 1; Pièce GI-9, Document 1, page 7.

GAZIFÈRE INC., Dossier R-3621-2008, Document 1.1, page 1.

²² GAZIFÈRE INC., Dossier R-3665-2008, Pièce GI-9, Document 1.1, page 1; Pièce GI-9, Document 1, page 7.

GAZIFÈRE INC., Dossier R-3621-2008, Document 1.1, page 1.

²³ GAZIFÈRE INC., Dossier R-3665-2008, Pièce GI-9, Document 1.1, page 1.

GAZIFÈRE INC., Dossier R-3621-2008, Document 1.1, page 1.

2.3.4 Le programme de chaudières efficaces

La *Commission scolaire des Draveurs* a fortement contribué (17 édifices) au nombre de participants au programme de chaudières efficaces, qui s'établit à 19 en 2007, alors que seulement 7 participants étaient prévus pour cette année.

Les gains volumétriques ont ainsi atteint 129 200 m³ soit près de six fois la prévision de 21 777 m³. Le budget a aussi été dépassé soit pour s'établir à 75 000 \$ alors que celui alloué était de 23 219 \$ soit plus de trois fois plus.²⁴

En 2006, ce programme n'avait guère connu de succès avec des gains de 6 222 m³ répartis sur deux participants seulement. Les résultats de 2007 sont donc de plus de vingt fois supérieurs.

Les résultats de 2007 illustrent également une baisse importante du coût unitaire, qui passe d'un coût unitaire prévu de 1,07 \$/m³ (23 219 \$ / 21 777 m³) à un coût unitaire réalisé de 0,58 \$ (75 000 \$ / 129 200 m³).

Nous ne pouvons qu'encourager *Gazifère inc.* à poursuivre ce programme, qui fonctionne très bien, grâce au secteur scolaire, tout en cherchant parallèlement à en accroître la pénétration auprès d'autres segments de la clientèle CI.

2.3.5 Le programme d'analyse thermographique

Ce programme qui n'est pas commenté par *Gazifère inc.* n'a rencontré que 5 % de son objectif volumétrique de 22 500 m³, soit 1 250 m³. En 2006, *Gazifère inc.* avait réalisé des gains d'efficacité de 6 833 m³ avec ce programme alors que son objectif était de 35 000 m³.²⁵

Nous nous perdons en conjectures pour expliquer cette division par six des résultats de 2007 par rapport à ceux de 2006. Ici encore, cette baisse des résultats mériterait une explication de la part de *Gazifère inc.*

²⁴ **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce GI-9, Document 1.1, page 1; Pièce GI-9, Document 1, pages 7 et 8.

GAZIFÈRE INC., Dossier R-3621-2008, Document 1.1, page 1.

²⁵ **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce GI-9, Document 1.1, page 1.

GAZIFÈRE INC., Dossier R-3621-2008, Document 1.1, page 1.

2.3.6 Conclusion sur les programmes du secteur commercial et institutionnel

Globalement, le secteur commercial et institutionnel dépasse en 2007 de plus de 100 000 m³ son objectif de 370 777 m³ pour atteindre 477 970 m³. Cette augmentation est entièrement attribuable au programme des chaudières efficaces.

En 2006, les résultats du marché commercial et institutionnel étaient de 206 544 m³ soit près de 100 000 m³ de moins que l'objectif d'alors de 305 045 m³.

Nous pouvons donc conclure que globalement les objectifs totaux des deux années 2006 et 2007 de ce marché ont été atteints par *Gazifère inc.*:

- Résultats combinés de 2006 et 2007 : $206\,544\text{ m}^3 + 477\,970\text{ m}^3 = 684\,415\text{ m}^3$
- Objectifs combinés de 2006 et 2007 : $305\,045\text{ m}^3 + 370\,777\text{ m}^3 = 675\,822\text{ m}^3$
- Les résultats combinés de 2006 et 2007 sont donc de 1,03 % de plus que l'objectif.²⁶

2.4 LES FRAIS GÉNÉRAUX (TRONC COMMUN) DU PGEÉ DE GAZIFÈRE INC.

En 2007, le budget du tronc commun (frais généraux) du PGEÉ de *Gazifère inc.* a été dépassé de 35 000 \$ pour s'établir à 170 019 \$ alors que la prévision n'était que de 135 000 \$.

En 2006, ces dépenses n'avaient été que de 125 216 \$ pour un budget identique à celui de 2007.

Nous acceptons l'explication de *Gazifère inc.* qui motive cette croissance des coûts par sa quote-part à l'*Agence de l'efficacité énergétique*.

²⁶ GAZIFÈRE INC., Dossier R-3665-2008, Pièce GI-9, Document 1.1, page 1.

GAZIFÈRE INC., Dossier R-3621-2008, Document 1.1, page 1.

2.5 CONCLUSION SUR LES RÉSULTATS 2007 DU PGEÉ DE GAZIFÈRE INC.

Globalement, l'objectif de 1 252 963 m³ en 2007 du *Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ)* de *Gazifère inc.* n'a pas été atteint. Les résultats volumétriques sont de 1 100 379 m³ soit plus de 150 000 m³ de moins.

Ce résultat est toutefois principalement attribuable à la faiblesse des résultats du programme de thermostat volet marché existant (location).

En 2006, les résultats u *Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ)* de *Gazifère inc.* n'étaient que de 528 120 m³. *Gazifère inc.* a donc plus que doublé ses résultats cette année.

Il est intéressant de noter que seule l'année 2003-2004 a, dans le passé, amené des résultats supérieurs à ceux de cette année, soit 1 438 773 m³. Les bons résultats de 2003-2004 étaient également en grande partie attribuables à des réalisations importante du marché commercial et institutionnel.²⁷

²⁷ GAZIFÈRE INC., Dossier R-3537-2004, Pièce GI-19, Document 1.1, page 2.

3

LE SUIVI DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE PLUS DE 450 000 \$

La *Stratégie énergétique 2006-2015* du gouvernement du Québec encourage, pour des motifs de développement durable, la diversification des sources d'énergie utilisées pour la chauffe au Québec, au moyen d'un accroissement, dans une certaine mesure, de la part du gaz naturel employée à cette fin :

- *Le recours à d'autres formes d'énergie, telles le gaz naturel [...], peut contribuer à réduire la pression sur la demande en électricité, particulièrement en période de pointe. De cette façon, **le recours à de nouvelles sources de production d'électricité plus coûteuses serait retardé**, ce qui procurerait un avantage précieux à l'ensemble des consommateurs.*
- *Dans le cas du Québec, **l'électricité rendue disponible par la substitution au gaz naturel peut être exportée vers l'Ontario ou certains États américains, qui ont recours à des sources plus dommageables pour l'environnement**. Plusieurs des gouvernements concernés ont d'ailleurs adopté des objectifs de réduction du recours aux filières les plus polluantes, au profit des énergies renouvelables.* ²⁸

C'est dans ce cadre que nous examinons les suivis des projets d'extension-renforcement du réseau de *Gazifère inc.* au Chemin Vanier et à l'Escarpement Limbour, présentés au présent dossier.

3.1 LE RENFORCEMENT DU CHEMIN VANIER

Le projet renforcement du Chemin Vanier avait été approuvé par la Régie en 2004 avec une valeur actualisée nette de 361 889 \$ et un taux de rendement interne de 7,88 %.

²⁸ **GOVERNEMENT DU QUÉBEC**, *L'énergie pour construire le Québec de demain. La stratégie énergétique du Québec 2006-2015*, mai 2006, page 58. Souligné et caractère gras par nous.

Le tableau 3 nous donne l'image de l'évolution de ce projet à la fin de 2005.

Tableau 3

Projet de renforcement Chemin Vanier - Rapport annuel 2005

	Prévision 2005 telle qu'approuvée R-3530-2004 D-2004-120	Rapport annuel 2005 R-3607-2006 GI-7, Doc. 2, Page 1
Volumes (m ³)	810 800	1 515 800
- Résidentiel (m ³)	790 400	1 515 800
- Commercial (m ³)	20 400	0
Investissements totaux (\$)	1 628 747	1 159 638
- Conduites (\$)	1 357 331	813 919
- Branchements (\$)	271 416	345 719
Valeur actuelle nette (\$)	361 889	1 156 327
Taux de rendement interne après impôt %	7,88%	10,42%

Nous constatons déjà que le volume des ventes prévues était en croissance de plus de 88 % par rapport à la prévision, alors que les coûts étaient en baisse de 29 %. Le taux de rendement interne après impôt progressait de 7,88 % à 10,42 % par rapport à la prévision.

Le tableau 4 montre les résultats à la fin de 2006. Alors que le projet initial prévoyait des volumes de 1 647 600 m³ à la fin de 2006, les résultats sont considérablement supérieurs au rapport de suivi à la fin de 2006, s'établissant à 2 869 567 m³, soit 74 % de plus. Les coûts sont moindres de 37 % par rapport à la prévision. Le taux de rendement interne après impôt progresse de 7,88 % à 10,42 % à la fin de 2005, puis à 12,74 % à la fin de 2006.

Tableau 4

Projet de renforcement Chemin Vanier - Rapport annuel 2006

	Prévision 2006 telle qu'approuvée R-3530-2004 D-2004-120	Rapport annuel 2006 R-3637-2007, Phase 1 GI-6, Doc. 1, Page 1
Volumes (m ³)	1 647 600	2 869 567
- Résidentiel (m ³)	1 606 800	2 808 000
- Commercial (m ³)	40 800	61 567
Investissements totaux (\$)	2 451 989	1 543 058
- Conduites (\$)	1 900 367	813 919
- Branchements (\$)	551 622	729 139
Valeur actuelle nette (\$)	361 889	2 324 143
Taux de rendement interne après impôt %	7,88%	12,74%

Le tableau 5 montre les résultats à la fin de 2007 :

Tableau 5
 Projet de renforcement Chemin Vanier - Rapport annuel 2007

	Prévision 2007 telle qu'approuvée R-3530-2004 D-2004-120	Rapport annuel 2007 R-3665-2008, Phase 1 GI-6, Doc. 1, Page 1
Volumes (m ³)	2 351 800	4 447 795
- Résidentiel (m ³)	2 290 600	4 349 800
- Commercial (m ³)	61 200	97 995
Investissements totaux (\$)	3 168 721	2 849 196
- Conduites (\$)	2 381 722	1 635 112
- Branchements (\$)	786 999	1214084
Valeur actuelle nette (\$)	361 889	3 103 271
Taux de rendement interne après impôt %	7,88%	14,22%

Gazifère inc. explique comme suit la baisse de 31 % des frais de conduites du Renforcement Chemin Vanier, qui étaient prévus à 2 381 722 \$ et qui sont maintenant de 1 635 112 \$:

Réponse de Gazifère à la question SÉ-AQLPA-6 a) :

D'abord, Gazifère explique cette baisse par le renforcement initial de l'année 1 qui a été moins coûteux que prévu d'environ 289 000\$ pour les raisons énoncées à la pièce GI-6, document 1, page 1 de 1, note 1.

Cette baisse est également reliée à un projet particulier d'un constructeur qui était prévu à l'année 2. Il s'agit d'environ 1 800 mètres de conduites qui n'ont pas encore été installées mais qui avaient été prévues dans la demande d'autorisation préalable. Ce projet devrait par contre se développer sous peu.

Finalement, Gazifère raccorde des clients beaucoup plus près du renforcement alors que dans la demande d'autorisation préalable Gazifère prévoyait aller raccorder des clients beaucoup plus éloignés, ce qui a eu pour effet de diminuer le nombre de mètres de conduites principales installées et par conséquent, de diminuer les coûts.²⁹

Le renforcement du réseau de Gazifère inc. au Chemin Vanier a donc jusqu'à présent permis de réaliser des volumes de ventes presque deux fois plus importants que prévus (89 % de

²⁹ **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce GI-12, Document 1, page 8, Réponses de Gazifère inc. à la question 6a de la demande de renseignements numéro 1 de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).

plus) à des coûts d'investissement qui sont jusqu'à présent de 10 % inférieurs à ceux budgétés :

- Alors que le projet initial prévoyait des volumes de ventes 2 351 800 m³, les résultats des ventes à la fin de 2007 sont de 4 447 795 m³ soit 89 % de plus.
- À la fin de 2007, les coûts d'investissement ne sont que de 2 849 196 \$ alors que la prévision pour la fin de 2007 du projet original était de 3 168 721 \$. Les coûts d'investissements sont donc à ce stade de 10 % inférieurs au budget prévu, en gardant à l'esprit que 1 800 mètres de conduites, permettant de raccorder des clients plus éloignés, restent à réaliser.
- La valeur actuelle nette est encore en progression puisqu'elle dépasse les 3 M\$ soit 8,6 fois de plus que la valeur actuelle du projet initial de 0,362 M\$.
- Le taux de rendement interne passe en 2007 de 7,88 % lors du projet initial à 10,42 % à la fin de 2005 à 12,74 % à la fin de 2006 à 14,22 % à la fin de 2007.

Le projet de *Gazifère inc.* de renforcement de son réseau au Chemin Vanier contribue donc à l'atteinte des objectifs de diversification énergétique énoncés dans la *Stratégie énergétique 2006-2015* du gouvernement du Québec, à un taux de rendement interne avant impôt qui est presque du double de la prévision et avec des volumes de ventes réalisés qui sont également près du double de la prévision.

3.2 L'ESCARPEMENT LIMBOUR

Ce projet a été adopté en 2005 par la Régie, qui le considérait cependant à risque :

*Le Projet est rentable mais de manière marginale. Il comporte des risques non négligeables, dont un repli éventuel du marché de l'immobilier dans la région de Gatineau. Cependant, la Régie est convaincue que l'accès au gaz naturel pour les consommateurs québécois favorise l'acceptation de ce Projet. De même, l'entente conclue entre Gazifère et le promoteur du projet domiciliaire protège le distributeur et ses abonnés dans l'éventualité où la phase 1 a) du Projet ne serait pas rentable. Enfin, à court terme, la diminution du coût du capital prospectif favorise la rentabilité du projet.*³⁰

³⁰ RÉGIE DE L'ÉNERGIE, Dossier R-3564-2005, Décision D-2005-106, page 6.

Le tableau 6 nous montre les résultats de ce Projet au rapport annuel de 2005.

Tableau 6

Historique du projet Escarpement Limbour - Rapport annuel 2005

	Prévision 2005 telle qu'approuvée R-3564-2005 D-2005-106	Rapport annuel 2005 R-3607-2006 GI-7, Doc. 3, Page 1
Volumes (m ³)	96 500	89 100
- Résidentiel (m ³)	96 500	89 100
- Commercial (m ³)		
Investissements totaux (\$)	526 481	437 672
- Conduites (\$)	498 731	418 103
- Branchements (\$)	27750	19569
Valeur actuelle nette (\$)	97 247	177 190
Taux de rendement interne après impôt %	7,80%	8,48%

Nous y constatons que les résultats volumétriques étaient à la fin de 2005 alors un peu plus faibles que prévus (d'environ 8 %) alors que les coûts sont en baisse encore plus marquée à 12 %. Nous constatons aussi que la valeur actuelle nette s'est alors fortement redressée à 177 190 \$ soit 92 % de plus que la prévision de 97 247 \$. Le taux de rendement interne après impôt, objet de l'inquiétude de la Régie, est à 8,48 %, soit une augmentation de 64,8 points de base.

Le tableau 7 donne les résultats à la fin de 2006.

Tableau 7

Historique du projet Escarpement Limbour - Rapport annuel 2006

	Prévision 2006 telle qu'approuvée R-3564-2005 D-2005-106	Rapport annuel 2006 R-3637-2007, Phase 1 GI-6, Doc. 2, Page 1
Volumes (m ³)	206 500	246 800
- Résidentiel (m ³)	206 500	246 800
- Commercial (m ³)		
Investissements totaux (\$)	557 981	490 336
- Conduites (\$)	498 731	427 405
- Branchements (\$)	59 250	62931
Valeur actuelle nette (\$)	97 247	211 279
Taux de rendement interne après impôt %	7,80%	8,72%

Nous y constatons qu'en 2006, les volumes sont en hausse sur la prévision de 20 %, alors que les investissements sont en baisse de 12 %. La valeur actuelle nette s'éloigne de la prévision à

211 279 \$, soit 117 % de plus que l'évaluation initiale de 97 247 \$. À 8,72 %, le taux de rendement interne après impôt est de 92 points de base supérieur à l'évaluation initiale de 7,80 %.

Le tableau 8 présente les résultats les plus récents.

Tableau 8
 Historique du projet Escarpement Limbour - Rapport annuel 2007

	Prévision 2007 telle qu'approuvée R-3564-2005 D-2005-106	Rapport annuel 2007 R-3665-2008, Phase 1 GI-6, Doc. 2, Page 1
Volumes (m ³)	318 500	438 500
- Résidentiel (m ³)	318 500	438 500
- Commercial (m ³)		
Investissements totaux (\$)	736 533	585 507
- Conduites (\$)	644 283	474 951
- Branchements (\$)	92 250	110556
Valeur actuelle nette (\$)	97 247	309 327
Taux de rendement interne après impôt %	7,80%	9,65%

Voici les explications de *Gazifère inc.* sur la baisse de 26 % des frais de conduites de l'Escarpement Limbour, qui étaient prévus à 644 283 \$ et qui sont maintenant de 474 951 \$:

Réponse de Gazifère à la question SÉ-AQLPA-7 a) :

D'abord, Gazifère explique cette baisse par les frais initiaux reliés à la phase 1A du projet qui ont été moins élevés que prévus d'environ 80 000\$ pour ce qui est de l'installation de la conduite (conduite, main-d'œuvre, coussin et couverture de tuyau).

De plus, le promoteur du projet a décidé de développer la phase 1C avant la phase 1B. Or, la phase 1C, comportant environ 1 000 mètres de conduites de moins que la phase 1B, il y a eu diminution des frais de conduites en conséquence.

*Finalement, Gazifère effectue des travaux de tranchées communes avec le promoteur ce qui a eu pour effet d'éliminer les coûts associés à l'excavation et par conséquent, de diminuer les frais de conduites prévus au projet.*³¹

³¹ **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce GI-12, Document 1, pages 8 et 9, Réponses de *Gazifère inc.* à la question 7a de la demande de renseignements numéro 1 de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).

Nous constatons que les résultats de la fermeture 2007 amplifient donc les écarts favorables enregistrés en 2006 :

- Une hausse des volumes de 38 % à 438 500 m³. Comparativement, l'écart n'était que de 20 % à la fin de 2006.
- Le coût des investissements est par ailleurs en baisse de 21 % à 585 507 \$. Comparativement, à la fin de 2006, la baisse des investissements n'était que de 12 %. Il faut toutefois garder à l'esprit que des coûts supplémentaires à ceux prévus resteraient à encourir si la phase 1B du développement domiciliaire venait à être développée.
- La valeur actuelle nette a plus que triplé à 309 327 \$.
- Le taux de rendement interne après impôt à 9,65 % représente 185 points de base de plus que la valeur initiale du projet de 7,80 %.

Le Projet d'extension de réseau de *Gazifère inc.* à l'Escarpement Limbour contribue donc également à l'atteinte des objectifs de diversification énergétique énoncés dans la *Stratégie énergétique 2006-1015* du gouvernement du Québec. Il le fait de façon rentable à ce stade, les risques que la Régie appréhendait ne s'étant pas matérialisés.